



MARSEILLE HORIZON 2024

18 – 21 Septembre 2020

SECURITE - ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Ce formulaire (page 1 et 2) doit être rempli par le responsable du bateau (propriétaire, skipper, ou autre personne désignée) et remis au plus tard lors de la confirmation de l'inscription.

NOM de baptême du bateau

NOMBRE de passagers à bord (y compris le skipper) :

NUMÉRO de Voile :

EMPLACEMENT au Ponton :

CONTACTS TÉLÉPHONIQUES :

Je soussigné....., responsable du bateau.....,

certifie sur l'honneur, disposer à bord au minimum :

- de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240 (concerne toutes les séries),
- Pour la régata de nuit (IRC 0, 1, 2, 3) du matériel rendu obligatoire listé en page 2 de ce document,

Date :

Signature du responsable du bateau

EQUIPEMENT INDIVIDUEL DE FLOTABILITE		Oui	Non
Pour chaque membre d'équipage: Gilet ou brassière de 100 Newtons minimum équipé de:			
	Sifflet		
	Anneau de levage		
	Bande sous cutale		
	Lumière de secours (flashlight)		
	Chaque gilet doit être marqué du nom de son porteur ou du bateau		
LONGES ET HARNAIS			
1 longe par membre d'équipage avec mousqueton			
	Longe inférieure à 1 mètre avec mousqueton, ou un mousqueton intermédiaire à 1 m sur une longe de 2 m		
	Un bateau doit avoir à bord des harnais et longes de réserve		
LIGNES DE VIE			
	A poste, indépendantes de chaque bord du bateau		
	Points d'accroche au niveau des postes de manœuvres		
COMMUNICATION			
	VHF Fixe en état de marche		
	VHF portable en état de marche		
FEUX DE NAVIGATION			
	Un système principal de feux de navigation en état de marche		
	Un système de feux de navigation de secours avec batteries appropriées		
AUTRES			
Dispositif d'éclairage	Une lampe torche en état de marche		
Mouillages	Une ligne de mouillage (Ancre, Chaîne et Cablot) montée et prête à une utilisation en cas d'urgence		
	Un second mouillage léger adapté au bateau		